



Soyez remboursé à 100% avec PayPal



Vous avez reçu un objet qui ne correspond pas du tout à sa description ?
Vous n'avez pas reçu l'objet ? Soyez tranquille : PayPal vous aide à résoudre le problème avec votre vendeur et peut vous rembourser intégralement si vous ne parvenez pas à un accord.

Comment faire ?

Signalez votre problème dans les 45 jours suivant votre paiement. Connectez-vous à votre compte PayPal depuis la page www.paypal.fr puis allez dans le Gestionnaire de litige., cliquez sur « Signaler un problème au sujet d'une transaction PayPal ».

PayPal avertit le vendeur et facilite la communication entre vous et lui.

Si, 20 jours après avoir signalé votre problème, vous n'êtes pas satisfait de la réponse du vendeur, vous pouvez réclamer le remboursement de votre achat en transformant votre litige en réclamation dans le Gestionnaire de litiges PayPal.

PayPal étudie votre demande. Si votre réclamation répond aux conditions ci-dessous, PayPal vous rembourse intégralement le montant de votre paiement, frais de livraison inclus.

Informations pratiques :

- Nous vous invitons à entrer en contact avec votre vendeur avant d'ouvrir un litige. La majorité des problèmes peuvent être résolus facilement en discutant simplement avec lui. [Consulter quelques astuces pour communiquer avec le vendeur](#)
- Les vendeurs doivent envoyer leur colis avec un service de suivi pour bénéficier de la protection des ventes PayPal. Cela peut entraîner des frais de livraison plus importants mais cela permet une protection optimale : soyez compréhensif.
- Les conditions de la protection PayPal varient d'un pays à l'autre.